

La transmission du génocide arménien à la troisième génération

Hélène DESCUBES DEMIRDJIAN
Dossier de maîtrise FPP

« Ce sont les os de nos morts qui tremblent »¹ : voilà ce que disait sa grand-mère à mon mari, pendant son enfance, quand il y avait un tremblement de terre en Turquie.

Les Arméniens ont subi un génocide mené par les Turcs en 1915, et les survivants ont dû fuir leur pays. La première génération d'exilés est donc arrivée en France dans les années 1920. Mon mari, « les épaules chargées de l'histoire », fait ainsi partie de la troisième génération de descendants des survivants du génocide.

Le génocide s'est imposé à lui par des récits traumatisants : « On m'a raconté des histoires sans prendre de précautions ». L'arménien était la langue de l'affectif, d'une identité profonde et d'un cocon familial clos, dans un sentiment d'étrangeté, d'auto-effacement et de solitude.

Jeune adulte, l'obsession du mariage a été le moyen de « se fondre dans la masse », mais aussi d'obéir à « un sentiment de continuité pour prouver qu'on est vivant et prendre une revanche sur l'histoire ». En effet, dans cette histoire, les assassins n'ont été ni jugés

ni punis : « *La France qui laisse faire le génocide arménien et ne le reconnaît pas, c'est comme la mère qui laisse faire le père incestueux.* » (J. ALTOUNIAN, conférence SPP, 18 oct. 2001).

Ainsi, des petites phrases, des faits infimes, ou des conversations lourdes du passé m'ont fait sentir toute la détresse encore actuelle de ces exilés. Cette douleur invisible et indicible, je l'ai sentie comme une résurgence de 1915.

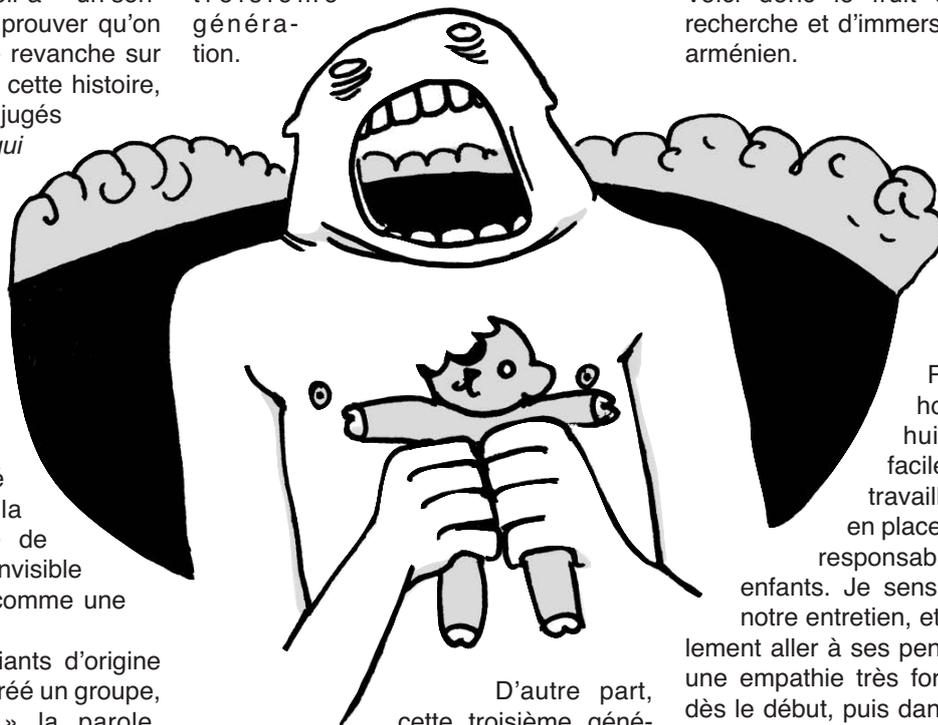
Alors, avec d'autres étudiants d'origine arménienne, nous avons créé un groupe, imaginé pour « libérer » la parole. Chacun avait le désir et le besoin de parler de cette enfance « arménienne ». Cela m'a permis d'appréhender mon « objet de recherche », grâce aussi à de nombreuses lectures.

J'ai ainsi été confrontée à la transmission du récit du génocide et ses conséquences sur la vie psychique de ces enfants de troisième génération, sur le vécu encore présent de ce récit, et sur la transmission psychique transgénérationnelle.

Prise dans une exigence intellectuelle et affective, j'ai donc présenté, dans mon parcours d'étudiante en psychologie en Formation à Partir de la Pratique, un dossier en lien avec cette histoire.

Cela m'a amenée à comprendre qu'il y a deux versants à la transmission transgénérationnelle : l'un, conscient, qui se transmet avec les récits génocidaires ; et l'autre, inconscient, au travers de l'identification projective. Ainsi, la problématique de la transmission psychique inconsciente m'a permis d'avancer deux hypothèses.

D'une part, j'ai fait l'hypothèse que la transmission orale du récit génocidaire, constitutrice d'une identité culturelle communautaire, s'imbriquerait à la transmission psychique inconsciente d'une incorporation aliénante. Ce processus structurerait spécifiquement l'identité des personnes de la troisième génération.



D'autre part, cette troisième génération serait prise dans le fantasme de se croire appartenir à un peuple indissociable du malheur et du génocide, devenu événement fondateur mythique inclus dans l'identité de chacun, sous forme d'incorporation encryptée, et sortant soudainement du clivage par des manifestations fantomatiques.

Sur le plan de la méthode, j'ai réalisé des entretiens non directs avec des personnes d'origine arménienne de la troi-

sième génération (Régis, Lorette et Catherine) que j'ai rencontrées par l'intermédiaire de relations amicales. J'ai demandé à mes interlocuteurs de m'accorder un entretien pour me parler de leur enfance, de l'histoire de leur famille, et de leurs relations avec elle.

J'ai ensuite analysé ces entretiens sous l'angle de l'énonciation, avec une approche qualitative (M.-C. D'UNRUG).

Pour élaborer mon travail, je me suis appuyée sur les concepts élaborés par R. KAËS, A. CICCONE, S. TISSERON et surtout N. ABRAHAM et M. TOROK, dans le champ théorique de la transmission psychique intergénérationnelle. J'ai aussi utilisé les acquis des nombreuses études concernant les survivants et descendants de génocides (J. ALTOUNIAN, H. PIRALIAN) et la problématique de la diaspora (M. HOVANESSIAN, C. MUTAFIAN).

Voici donc le fruit de ce travail de recherche et d'immersion dans le milieu arménien.

Comme une pierre dans l'eau : la douleur qui rend fou

Régis est un homme de trente-huit ans, à l'abord facile. Sa femme ne travaille pas, et il parle en place de chef de famille responsable de deux jeunes enfants. Je sens qu'il a réfléchi à notre entretien, et il se laissera facilement aller à ses pensées. Je me sens une empathie très forte vis-à-vis de lui dès le début, puis dans les moments de forte émotion.

Il a été élevé en grande partie par ses grands-parents paternels, car ses parents ne pouvaient pas s'occuper de lui ; il a donc baigné dans la langue arménienne. Son grand-père, dont il se sentait très proche, était « un homme humble et sans ambition » ; sa grand-mère était « une femme naïve et proche du divin ». Son grand-oncle paternel, personne importante dans le milieu

arménien lyonnais, et soucieux de réunir la famille dispersée par l'exil, avait fait venir de Marseille sa soeur avec son mari (les grands-parents de Régis) et leurs enfants. Du côté paternel, seuls son grand-père et son père « n'avaient pas d'ambition » et n'ont pas réussi socialement.

Pour Régis, cette volonté de réussite sociale d'une partie de sa famille est liée à un besoin de maîtriser leur peur de la vie. Mais son oncle paternel, « qui a un rapport fusionnel avec ses enfants », a subi « un retour de flammes » suite à sa réussite sociale : une de ses filles est décédée en couches ; et sa femme est décédée d'un cancer un an après. « Ces malheurs sont une conséquence de l'emprise des parents sur leurs filles » commente Régis.

Du côté maternel, Régis voyait beaucoup ses grands-parents quand il était petit. Il a d'ailleurs été marqué par les récits génocidaire très crûs de sa grand-mère. Après le divorce de ses parents, ses grands-parents lui ont reproché de ne pas s'occuper de sa mère « malade mentale ». Pourtant, à 16 ans, il l'a faite interner pour la première fois, seul. Cela lui a fait prendre conscience que sa famille ne l'aiderait pas. Il devrait assumer la maladie de sa mère et la dépression de son père dans une grande solitude, ce qui est aujourd'hui une réalité.

Régis parle des manifestations transgénérationnelles du génocide sous forme de métaphores : « les ondulations jusqu'à moi d'une pierre lancée dans l'eau », « des chiens secoués qui ont une démarche bizarre », « un nageur différent des autres ». Il pense d'ailleurs que les maladies et les décès dans sa famille sont « des punitions expiatoires du génocide ». De plus, il prend à son compte la dette de ses grands-parents envers le pays d'accueil. Il se sent « coupable d'être rescapé » et a l'impression de « vivre en fraude ».

Ce que Régis a pointé peut être mis en lien avec la transmission psychique inconsciente. Le trauma aurait empêché chez ses grands-parents le processus de deuil du génocide, d'autant plus que l'événement est dénié par les bourreaux. Les ancêtres, n'ayant ainsi jamais existé, sont devenus interdits à penser, et confondus avec le génocide, dans un déplacement du fantasme. Ce processus aurait créé une crypte dans laquelle sont incorporés les affects. Le génocide, remplaçant l'objet « ancêtres », aurait donc été une construction identitaire des descendants. La troisième génération serait alors dépendante, pour son intégrité identitaire, du fantasme « géno-

cide » encrypté. Il y a ainsi clivage, entre d'une part le récit et d'autre part ses effets traumatiques, visibles dans la symptomatologie fantomatique et les affects encryptés s'y rattachant. Ce clivage modéliserait les processus identificatoires des descendants, par une identification partielle aux affects incorporés. Cette construction identitaire se révèle ainsi sous la forme d'un fantasme d'identification et d'appartenance aux grands-parents et au génocide : « une famille issue du génocide arménien », « ils avaient un génocide ».

De l'identité diasporique au lien fusionnel : une dette infinie

Quand je rencontre Lorette, la femme de Régis, je suis charmée par son sourire et sa gentillesse. Elle semble ravie d'avoir accédé à ma demande, et désireuse de me parler de sa famille et de son arménité. Malgré une certaine réserve, elle semble tout à fait en confiance.

Lorette est la troisième d'une fratrie de trois, après un frère et un bébé mort-né. Lorsque sa mère l'attendait, son grand-père maternel s'est pendu, et « cela a marqué toute la famille ». Ce grand-père était adoré et idéalisé par ses oncles et tantes, car il travaillait avec acharnement pour élever leur situation sociale. Le surmenage serait directement responsable du suicide de son grand-père, selon les dires de ses oncles et tantes.

Son père est également issu d'un milieu modeste, mais ses propres parents étaient « sans ambition ». Il a toujours été très débrouillard, mais pendant l'enfance de Lorette, toute la problématique familiale a tourné autour de l'irresponsabilité de son père, de son alcoolisme et de sa violence vis-à-vis de leur mère.

Pour pallier le manque d'équilibre familial, Lorette se réfugiait tous les jours chez sa grand-mère maternelle, voisine de ses parents. Cette proximité avec sa grand-mère lui a donné « une stabilité suffisante pour se construire ». Elle s'est sentie longtemps délaissée par sa mère, mais dit aujourd'hui reconnaître « son mérite d'avoir supporté son père ». Quant à son frère, il semble reproduire le modèle paternel qu'il admire, et mène une vie déséquilibrée qu'elle a du mal à supporter.

Dans la famille de Lorette, sa mère et ses oncles et tantes ont toujours beaucoup travaillé pour « payer » la dette du suicide de leur père. Lorette, elle, dit payer sa dette par la proximité familiale qu'elle entretient. Lorette et Régis passent beaucoup de temps chez leurs parents et dans leurs familles.

Lorette fantasme de pouvoir « tout réparer » chez sa grand-mère maternelle, en la comblant entièrement, et de « tout réparer » chez sa mère par rapport à la perte de son bébé.

Régis se présente pris dans le même fantasme d'être indispensable à la survie de sa mère, mais il sait qu'il ne la guérira pas de « ce génocide qui l'a rendue folle ».

LE GÉNOCIDE A ÉTÉ TRANSMIS ORALEMENT AUX ENFANTS DE LA TROISIÈME GÉNÉRATION DANS UN RÉCIT BRUT ET INCOMPRÉHENSIBLE

Le génocide a été transmis oralement aux enfants de la troisième génération dans un récit brut et incompréhensible : c'est ce trauma qui engage une transmission énigmatique. On peut supposer que ce défaut de pare-excitation provoque une emprise du parent sur l'enfant qui se trouve aliéné à une histoire écrasante et à une culpabilité originelle.

En effet, il s'agit pour l'enfant de sauver la complétude narcissique de sa mère en se sacrifiant pour elle. Cela le met dans une position masochiste : c'est la transmission du manque, par excès d'excitations. La répétition du récit amène une « séduction » traumatique : à la fois celle du grand-parent jouissant de la morbidité, et celle de l'enfant captivant son grand-parent. Ainsi, le grand-parent exorcise inconsciemment la violence des agresseurs en agissant brutalement avec son petit-enfant.

Cela engendrerait donc une relation sado-masochiste entre générations, dans une jouissance morbide à raconter et écouter des scènes sadiques : le « merveilleux objet de souffrance » dit Régis.

Ainsi, Régis, Lorette et Catherine (cf. plus loin dans le texte) se situent d'emblée dans la chaîne généalogique par rapport au génocide, comme si les générations précédentes n'avaient pas existé. Le génocide est alors mis en place de mythe originaire, d'acte fondateur ou d'auto-engendrement. Ce serait le début d'une nouvelle ère, celle des fantasmes de réparation et de soumission infinie aux aïeux.

LE GÉNOCIDÉ EST ALORS MIS EN PLACE DE MYTHE ORIGINARE, D'ACTE FONDATEUR OU D'AUTO-ENGENDREMENT

Le non symbolisable, transmis par la première génération, est devenu un hors lieu - un lieu hors liaisons - pour la deuxième génération, puis un « trou » (J. ALTOUNIAN, 2000) pour la troisième génération. Le fantasme d'identification aux ancêtres l'éloigne de ce « trou ». Le déni du bourreau et le manque de reconnaissance collective et sociale empêchent de symboliser la disparition des ancêtres.

La victime, le bourreau et l'impossible réparation

Catherine commence son récit par une évocation du génocide et de l'histoire de ses grands-parents. Sa grand-mère paternelle a été sauvée du massacre par un paysan quand elle avait quatre ans. Quarante ans après, elle a retrouvé ses frères et sœurs, grâce à une annonce dans le journal. Catherine pleure à plusieurs reprises pendant ce récit poignant et je suis très touchée par sa façon de raconter son histoire familiale.

Son grand-père paternel est arrivé en France avec sa mère et sa sœur quand il avait onze ans, pour échapper au génocide. Son père avait été tué en Turquie alors qu'il essayait de faire passer des Arméniens à l'étranger.

Plus tard, son grand-père a choisi sa femme dans un orphelinat à Paris. Celle-ci était très belle et la sœur de son mari, jalouse, a profité de sa situation d'orpheline pour la dominer, rapporte Catherine. Cette rivalité s'est transmise aux générations suivantes, ajoute-t-elle. Toute cette branche familiale a ensuite été décimée au fil des ans par des maladies, « juste punition et retour de leur méchanceté ». Dans la famille de sa mère, Catherine observe aussi de nombreuses rivalités fraternelles.

Catherine a divorcé quand sa fille avait deux ans et demi. De ce mariage elle dira qu'il « était une erreur due à l'emprise familiale et communautaire ». Professionnellement aussi elle a le sentiment de s'être laissée influencer. Cette soumission à l'autorité vient selon elle d'une transmission de ses ancêtres, eux-mêmes soumis à leurs bourreaux, puis au pays d'accueil. Elle dit en prendre conscience depuis peu et se rebeller sur ce point.

Le génocide lui a été raconté à sa d e m a n d e , d'abord par ses parents quand elle avait sept ans, puis par ses grands-parents. Elle s'est alors

sentie redevable de leur souffrance passée.

Une anecdote récente l'a marquée : pendant les travaux d'aménagement de son commerce, elle a renvoyé un entrepreneur turc qu'elle a vu avec « sa tête de violeur ». Elle interprète cela comme « une transmission archaïque du génocide et d'une dette de sang, par respect pour ce qu'ont vécu les ancêtres ».

L'investissement surdimensionné de l'enfant de la troisième génération entraînerait des troubles du narcissisme et du développement objectal : la transmission du lien persécuteur/persécuté place l'enfant en bourreau de ses parents (L. HAESLER, 1992). Ce processus est rendu possible par une identification mutuelle entre l'enfant et le parent, qui les bloque dans une position ambiguë de réparateur/bourreau. Si l'enfant se sépare de son parent, il devient fantasmatiquement son bourreau. Ainsi Catherine, dans un lapsus, parle en place de bourreau lors de l'incident avec l'entrepreneur turc : « j'avais une tête de Turc ».

Le monde serait alors structuré de façon manichéenne : on ne pourrait être que victime ou bourreau.

L'incorporation du deuil impossible des ancêtres, encryptée chez les parents, se serait transmise inconsciemment à la troisième génération. Cela se révèle à certains moments inopportuns de la scène sociale. L'exagération ou l'incongruité surprend : le fantôme, sous forme d'un mot violent par exemple, se révèle de façon surprenante.

Par exemple quand Catherine parle des disputes conjugales, elle emploie les termes : « haine viscérale », « se poignarder dans le dos », « la guerre », « les lance-roquettes », « assassiné », « sur le fil du rasoir », « casse-pipe », « horribles », « crucifié, transpercé », « j'ai creusé l'abcès », « ils dégainent ». Ces mots peuvent être la métaphore du morcellement des corps à l'arme blanche fait dans la réalité par les Turcs.

Cela crée un effet d'enkystement, d'aliénation, d'emprise, donnant au sujet le sentiment d'être héritier d'une histoire étrangère, d'être bloqué dans une mémoire ancestrale qui ne le concerne pas. La transmission traumatique non symbolisée, non transformée, se révèle

à travers les objets bruts. Elle écrase les processus transitionnels, empêche leur déploiement par cette contrainte exercée sur le sujet, par cet enkystement dans le narcissisme primaire qui le conduit à traiter ce qui est d'un autre comme si cela lui appartenait.

Ainsi, le sujet est en souffrance d'appropriation, de devenir le sujet de son histoire. Le lien entre la première et la deuxième génération, c'est cet impossible à penser qu'est le trauma du génocide, transmis comme innommable à la troisième génération.

En conclusion de cette rapide présentation de mon dossier de maîtrise, il est à noter que la confrontation de ma problématique au matériel clinique des entretiens m'a permis une élaboration dans laquelle mes hypothèses se sont articulées l'une à l'autre.

Le déroulement de ce travail de recherche m'a permis d'aborder différentes méthodes de travail (construction d'un objet de recherche, mise en œuvre d'entretiens, analyses de contenu, etc.) et différentes orientations de lecture (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, psychanalyse).

L'élaboration de ce dossier m'a amenée à approcher la position de chercheur, malgré un investissement personnel en lien avec le thème, à la fois proche et extérieur à moi.

Ce parcours d'apprenti-chercheur s'est avéré difficile, mais passionnant.

Hélène DESCUBES DEMIRDJIAN
Psychologue clinicienne

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAM N., TOROK M., (1987), *L'écorce et le noyau*, Paris, Flammarion.
- ALTOUNIAN J., (1990), *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie – Un génocide au désert de l'inconscient*, Paris, Les Belles Lettres.
- ALTOUNIAN J., (2000), *La survivance – Traduire le trauma collectif*, Paris Dunod.
- CICCONE A., (1999), *La transmission psychique inconsciente*, Paris, Dunod.
- D'UNRUG M.-C. (1974), *Analyse de contenu*, Paris, Editions Universitaires.
- HAESLER L., (1992), « *De la transmission transgénérationnelle du traumatisme Un enfant de la troisième génération des persécutions nazies* », *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n°9.
- HOVANESEAN M., (1992), *Le lien communautaire – 3 générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin.
- KATS R., FAIMBERG H., ENRIQUEZ M., BARANES J.-J., (1993), *Transmission de la vie psychique entre générations*, Paris, Dunod.
- MUTAFIAN C., VAN LAUWE E., (2001), *Atlas historique de l'Arménie- Proche-Orient et Sud-Caucase du VIIIe s. av. J.-C. au XXIe s.*, Paris, Editions Autrement.
- NACHIN C., (1993), *Les Fantômes de l'Œme*, Paris, L'Harmattan.
- PIRALIAN H., (1994), *Génocide et transmission*, Paris, L'Harmattan.
- TISSERON S., TOROK M., RAND O., (2000), *Le psychisme à l'épreuve des générations. Clinique du fantôme*, Paris, Dunod.

¹ Les propos cités entre guillemets sont directement rapportés des entretiens que j'ai réalisés.